

La Loi NOME est passée.

Après une première présentation à l'assemblée en juin dernier, elle est revenue après quelques amendements au parlement les 26 et 27 Septembre 2010.

Mais qu'est ce que cette loi ? Et quel impact pour les particuliers ?

Bruxelles impose à la France de respecter ses accords sur la Libéralisation de l'énergie et donc le fait de pouvoir pour chaque entreprise, particulier et autre choisir son fournisseur d'énergie.

Le hic : En France, 'grâce' à nos centrales nucléaires le prix de l'électricité est bien moindre que partout ailleurs en Europe.

En conséquence, le soi-disant marché ne s'est pas développé. Qui irait payer plus pour la même chose ?.

Néanmoins, la France dans cette situation paradoxale se retrouve à devoir créer un marché artificiel et donc après une longue commission d'enquête (Rapport Champsaur), le gouvernement propose tout simplement revendre une partie de cette électricité peu chère produite par EdF à ses concurrents pour permettre l'émergence d'un marché.

Ce doit être sans précédent dans toute l'histoire. Organiser le marché pour finalement payer plus cher ! Mais où sont donc les chantres de l'économie qui nous assurent un avenir meilleur (moins cher) grâce au marché.

A l'heure où j'écris ces lignes, aucun tarif de revente à prix coûtant de cette électricité n'est encore défini.

Mais une chose est sûre : Cette loi est passé fin Octobre ainsi cela va entrainer, pour nous particuliers, une hausse de 11,5% dès 2011 puis de 3.5% pendant les années suivantes. D'ores et déjà , la hausse de 4% est annoncé pour les tarifs d'électricité pour Janvier 2011. Après celle de 4% cet été et la hausse de la taxe de la CSPE de 4% qui est basée sur les consommations qui a eu lieu en Septembre-Octobre 2010.

Par ailleurs, l'ensemble des investissements faits par EdF l'ont été avec des capitaux d'Etat donc nous-mêmes. Nous nous retrouvons donc dans la situation de personnes qui paieront plusieurs fois leur électricité uniquement pour le plaisir du MARCHE !!!

Quelques sites pour compléter votre information :

[Les echos](#) que l'on ne peut soupçonner de communisme !

Et [un site pour exprimer votre mécontentement](#) (pétition en ligne)

